

Si vous avez rencontré des dysfonctionnements de balisage ou d'entretien ou tout simplement si vous souhaitez nous faire part de vos remarques, merci de les signaler au bureau de tourisme le plus proche grâce à notre fiche Eco-veille ou bien sur notre site : [www.tourisme-combrailles.fr](http://www.tourisme-combrailles.fr)

Vue sur Bromont-Lamothe et le puy de Dôme - Bromont-Lamothe

## Conseils pratiques :

- Nous vous invitons à respecter ces quelques recommandations afin de vous assurer une agréable randonnée dans les Combrailles :
- Portez des chaussures et vêtements adaptés à la marche et aux conditions météorologiques
  - Se munir de protections solaires
  - Prévoyez des provisions : de l'eau et des vivres
  - Ne laissez aucun déchet derrière vous
  - Maintenez votre chien en laisse pour la tranquillité des troupeaux et des propriétaires privés
  - Respectez les lieux habités et les propriétés privées
  - Restez sur les itinéraires balisés, respectez l'environnement : la faune, la flore
  - N'allumez pas de feu, ne jetez pas vos mégots de cigarettes et restez prudent!

## Numéro et adresse :

Office de Tourisme des Combrailles  
Maison des Combrailles - Place Raymond Gauvin  
63390 SAINT GERVAIS D'ALVERGNE  
TÉL. +33 (0)4 73 85 80 94  
[www.tourisme-combrailles.fr](http://www.tourisme-combrailles.fr)



Conception graphique : Studio Id Clic Réalisation : OTC / BOUTONNET S. - Juillet 2015 Impression : Groupe Dravin Imprimeurs  
Ne pas jeter sur la voie publique. Reproduction interdite

# Fiche Randonnée

Destination Combrailles en Auvergne

Fiche N° 14



## Le puy de Moufle Bromont-Lamothe

Difficulté : moyen  
Balisage :   
Distance : 12 km  
Dénivelé : 283 m  
Durée : 3h30

[www.tourisme-combrailles.fr](http://www.tourisme-combrailles.fr)

Combrailles ••• Puy-de-Dôme ••• Auvergne

## Le puy de Moufle

Bromont-Lamothe

### Descriptif de l'itinéraire :

De Pontgibaud, emprunter la D941 en direction de Pontaumur sur 3 km, puis tourner à droite pour rejoindre Bromont-Lamothe. Parking à droite de l'église.

De l'église, se diriger vers Lamothe. À l'intersection en T, tourner à gauche (vue sur la chaîne des Puys). Après le cimetière tourner à droite direction Lamothe, puis tenir à droite. Suivre la route principale.

À la fourche, emprunter la route à droite (raccourci non balisé à gauche, prendre direction Chalusset). Au croisement avec une croix prendre à gauche, direction Puy de Moufle (AR jusqu'au sommet du Puy de Moufle, table d'orientation : vue sur Bromont-Lamothe, le massif du Sancy, la chaîne des Puys et le plan d'eau d'Anschald). S'élever sur le plateau (vue à gauche sur la vallée de la Sioule et les Combrailles) et prolonger jusqu'au carrefour.

Continuer à gauche. Puis prendre la direction de Pranal pour arriver aux premières maisons.

À la croix en pierre de 1835, traverser la route et prendre le chemin à droite de la croix. À la route tourner à droite pour atteindre les maisons de Chalusset. À l'intersection en T tourner à gauche sur la

D418 puis dans le grand virage, monter un chemin à gauche. Monter en sous-bois. Prolonger jusqu'à la large piste et tourner à gauche. Franchir le ruisseau, poursuivre en se tenant à droite sur 150 m.

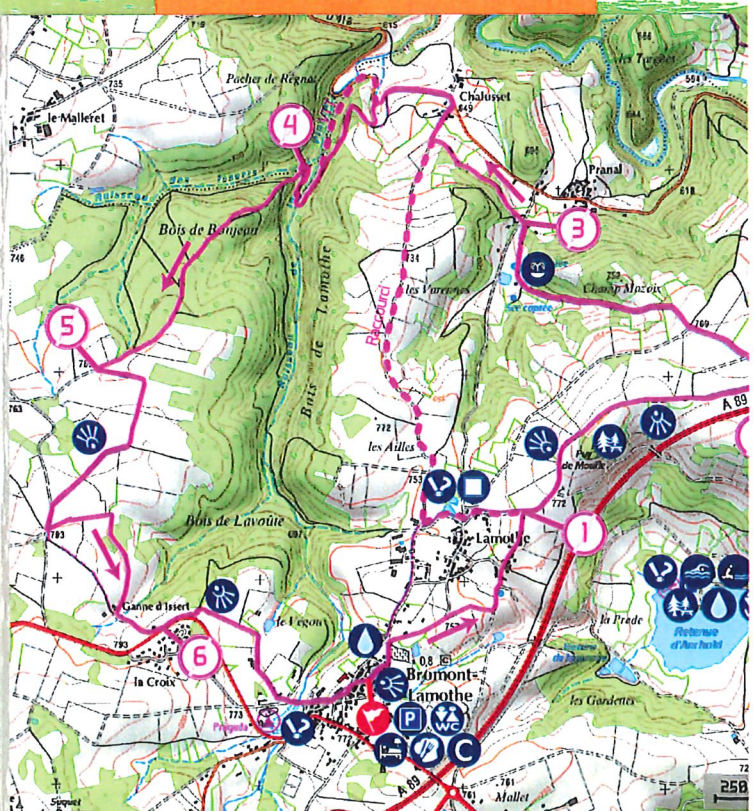
Continuer à gauche par un sentier en sous-bois et rester sur le chemin principal jusqu'au plateau.

Bifurquer à gauche puis, 250 m après à droite (vue sur les Combrailles). À la route, tourner à gauche et suivre le premier chemin à gauche. À la première maison tourner à gauche.

Atteindre la D941, la longer en suivant la double clôture, puis tourner à gauche. À la barrière prendre à droite (vue sur Bromont-Lamothe et la chaîne des Puys). Passer devant l'étang puis par la gauche rejoindre le départ.

### Légende :

- |              |                     |
|--------------|---------------------|
| Départ       | Point d'eau potable |
| Parking      | Curiosité           |
| Toilettes    | Patrimoine          |
| Hébergement  | Aire de pique-nique |
| Restaurant   | Source              |
| Commerce     | Site de baignade    |
| Point de vue | Site de pêche       |



Toute reproduction ou copie, même partielle du présent document, est interdite. L'Office de Tourisme décline toute responsabilité quant aux éventuelles modifications des informations diffusées. Il en est de même pour les accidents pouvant survenir lors des randonnées.



Accessible VTT : Difficile - 1h45

